

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le huit avril deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

**Objet : Piscine municipale saison estivale 2019
Dates et horaires d'ouverture - tarifs**

Délibération n° 2019.04.08.021

Rapporteur : Thierry MORENO

Il convient de fixer les dates et heures d'ouverture de la piscine municipale pour la période estivale 2019, et d'adopter les tarifs des entrées et de la buvette.

La commission Sports et Loisirs propose :

- D'ouvrir la piscine municipale à compter du samedi 6 juillet jusqu'au dimanche 1 septembre 2019 inclus, du mardi au dimanche de 12h30 à 19h30, avec une fermeture hebdomadaire le lundi.
Le mardi matin de 10h30 à 12h00 le bassin est réservé aux services d'animation municipaux.
- De fixer les tarifs des entrées pour l'année 2019 tels que présentés dans les tableaux ci-dessous :

DROITS D'ENTREE	ANNEE 2019	
	LAUNAGUETOIS	EXTERIEURS
Tarif Enfant - de 2 ans	Gratuit	Gratuit
Entrées enfants (de 2 à 17 ans révolus), Visiteurs, Etudiants et demandeurs d'emploi.	1,70 €	2,00 €
Entrées Adultes	3,00 €	3,50 €
Carnet de 12 entrées enfants (de 2 à 17 ans révolus), Visiteurs, Etudiants et demandeurs d'emploi	17,00 €	20,00 €
Carnet de 12 entrées adultes	30,00 €	35,00 €

La validité des tickets délivrés en 2019 est limitée à deux ans : 2019 et 2020

Les tickets émis en 2018 sont valables pour l'année 2019

L'entrée de la piscine est gratuite pour les services d'animation municipaux, dans le cadre de leurs activités.

TARIFS BUVETTE	ANNEE 2019
Confiseries,	1,50 €
Glaces simples	1,50 €
Cônes glacés	2,00 €
Mini Cônes glacés	1,20 €
Boisson de 20 ou 25 cl,	1,50 €
Boisson 33 cl	2,00 €
Eau minérale 50 cl	1,20 €
Café	1,00 €

Membres en exercice : 29
 Membres présents : 24
 Représentés : 4
 Absents : 1
 Absents excusés : 5

Date convocation et
affichage : 02/04/2019

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture
- publication ou notification

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Aline FOLTRAN, Gilles LACOMBE, Thierry MORENO, Patricia PARADIS, Pascal PAQUELET, Sylvie CANZIAN, André PUYO, Tanguy THEBLINE, Martine BALANSA, Pascal AGULHON, Bernadette CELY, Jean-François NARDUCCI, Marie-Claude FARCY, Véronique HUC, Jean-Luc GALY, André CANOURGUES, Natacha MARCHIPONT, Eric FIORE, Isabelle BESSIERES, Georges DENEUVILLE, François VIOLAC, Georges TRESCASES, Thierry BOUYSSOU

Étaient représentés (es) : Richard LARGETEAU (pouvoir à G TRESCASES) Dominique PIUSSAN (pouvoir à F VIOLAC) Régis MONTFORT (pouvoir à G DENEUVILLE) Elia LOUBET (pouvoir à M ROUGE)

Secrétaire de séance : Thierry MORENO

Délibération n° 2019.04.08.022

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'arrêter les dates et les horaires d'ouverture ainsi que les tarifs relatifs aux entrées et aux ventes en buvette

Votée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures :

Michel ROUGÉ
Maire



Membres en exercice : 29
Membres présents : 24
Représentés : 4
Absents : 1
Absents excusés : 5

Date convocation et
affichage : 02/04/2019

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture
- publication ou notification

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Aline FOLTRAN, Gilles LACOMBE, Thierry MORENO, Patricia PARADIS, Pascal PAQUELET, Sylvie CANZIAN, André PUYO, Tanguy THEBLINE, Martine BALANSA, Pascal AGULHON, Bernadette CELY, Jean-François NARDUCCI, Marie-Claude FARCY, Véronique HUC, Jean-Luc GALY, André CANOURGUES, Natacha MARCHIPONT, Eric FIORE, Isabelle BESSIERES, Georges DENEUVILLE, François VIOULAC, Georges TRESCASES, Thierry BOUYSSOU

Étaient représentés (es) : Richard LARGETEAU (pouvoir à G TRESCASES), Dominique PIUSSAN (pouvoir à F VIOULAC), Régis MONTFORT (pouvoir à G DENEUVILLE), Elia LOUBET (pouvoir à M ROUGÉ)

Secrétaire de séance : Thierry MORENO